

FORMATION AUX MÉTIERS DU SPORT



Certificat complémentaire Accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap

AIX-EN-PROVENCE
Session 2017-2018

Formation proposée en collaboration avec les Comités Régionaux PACA et Comités Départementaux 13 Handisport et Sport Adapté

PUBLICS CONCERNÉS, COMPÉTENCES, PRÉROGATIVES, DÉBOUCHÉS

La délivrance du CS AIPSH s'adresse aux personnes déjà titulaires d'un BEES, d'un BPJEPS, d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS d'une mention sportive ou en cours de formation de l'un de ces diplômes.

Cette formation permet à ses titulaires de construire les compétences à encadrer principalement en milieu ordinaire (associations) et en autonomie les pratiques sportives des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel, des personnes déficientes intellectuelles et/ou en souffrance psychique, des personnes vivant des situations d'inadaptation éducative et sociale et ponctuellement dans des institutions spécialisées sous la responsabilité de leurs équipes éducatives et/ou thérapeutiques.

DATES ET DURÉE DE FORMATION

Du vendredi 29 septembre 2017 au vendredi 23 juin 2018

Volume horaire global : 171 heures

- 87 heures en centre
- 84 heures en alternance en structure

POSITIONNEMENT

Mardi 19 septembre 2017

Cette journée permet de sélectionner l'effectif de la formation à partir d'un entretien sur le projet du stagiaire. Elle présente la spécificité de la formation et d'établir les PIF (Plan Individuels de Formation) en incluant les perspectives de formation en structure d'accueil (liste des structures), le projet d'action vers lequel le stagiaire s'oriente et les dispenses prévues réglementairement.

Les candidats doivent venir avec un projet d'encadrement des 2 publics. Pour cela, ils doivent avoir recherché un club ou structure pour effectuer leur formation en alternance avec un tuteur dans leur ville et contacter les comités handisport et sports adaptés (contacts au verso).

CONTENU DE LA FORMATION

UC 1 : Etre capable de préparer un projet d'actions d'animation sportive à partir des caractéristiques des publics et de leurs environnements.
(certification : 15 mai et 19 juin 2018)

UC 2 : Etre capable d'animer des activités sportives intégrant les personnes ayant un handicap physique ou sensoriel.

UC 3 : Etre capable d'animer des activités sportives en prenant en compte les besoins singuliers des personnes ayant un handicap mental.
(certification UC2/3 : avril/mai 2018 en structure)

3 étapes de construction des compétences :

Etape 1 : connaissance des personnes en situation de handicap

- Handisport 12-13 octobre 2017
- sport adapté 20-21 Novembre 2017

- identifier, situer, comprendre les publics en situation de handicap physique, sensoriel, déficientes intellectuelles et/ou en souffrance psychique, en situations d'inadaptation éducative et sociale.
- identifier leurs caractéristiques, les précautions à prendre, leurs environnements, communication avec les familles, les institutions.

Etape 2 : pédagogie

14-15 décembre 2017 - et 7 février 2018
-> public handisport
24-25 janvier 2018 - et 22 février 2018
-> public sport adapté

- adapter les actions éducatives envers les pratiquants lors de situations avec un tuteur et les différents acteurs.
- centrer les contenus de séances en autonomie avec les 2 publics et la mise en œuvre de projet pédagogique spécifique à ces publics.

Etape 3 : UC 1 projet d'animation et certifications

22 mars 2018 - préparation de rédaction du projet d'animation pour un public handisport ou sport adapté.

NOMBRE DE PLACES

20 places

Sous réserve d'un minimum de 8 stagiaires garantissant le maintien de la formation.

TARIFS

- Formation avec prise en charge* : 1044 €
- Formation sans prise en charge : 609 €
- Personnes éligibles au financement par le Conseil Régional PACA : Gratuité

- Frais administratifs de dépôt de dossier : 20 €

**Prise en charge employeur, OPCA, club, etc.*

Financement de formation

<http://www.creps-paca.sports.gouv.fr/la-formation/les-modalites-de-financement-de-prise-en-charge/>

CONTACTS ET INSCRIPTION

CREPS PACA - Site d'Aix-en-Provence

62 chemin du viaduc
13098 Aix-en-Provence cedex 2

Secrétariat

Michelle ROUX - Tél : 04 42 93 80 66
michelle.roux@creps-paca.sports.gouv.fr

Coordonnateur de la formation

Michel BELLEY - Tél : 04 42 93 80 68
michel.belley@creps-paca.sports.gouv.fr

Référents

Référente Sport adapté :

Julie SALIGNON
ctf@liguepacasa.fr
et comité 13 :
cd13sportadapte@yahoo.fr

Référente Handisport :

Fanny SANT et Cathy DULUC
liguepaca@handisport.org
cd13@handisport.org

Hébergement et restauration

<http://www.creps-paca.sports.gouv.fr/accueil-et-reservations/accueil-aix-en-provence/infrastructures-du-site-daix/>

Certificat complémentaire
Accompagnement et intégration
des personnes en situation de handicap

Inscriptions

<http://www.creps-paca.sports.gouv.fr>
Nos formations en un coup d'oeil

Réglementation

<http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/decouvrir-nos-offres-de-formations/>